

**CR de la réunion virtuelle du  
Groupes des contrôleurs d'assurance francophones  
27 juin 2023 – 14h00 TU \***

**Participants** : représentants de Belgique, Burkina Faso, Burundi, CIMA, Congo RDC, Côte d'Ivoire, France, Madagascar, Maroc, Niger, Togo, Tunisie.

Excusés : AMF Québec

**Tour de table** : DNA Côte d'Ivoire a présenté lors les derniers développements du secteur des assurances ivoirien en particulier l'assurance inclusive et la digitalisation.

### **Présentation des derniers développements de l'AICA**

Siham Ramli, vice-présidente du Comité Exécutif de l'AICA, a présenté les derniers développements de l'AICA suite aux réunions et au séminaire global de l'AICA qui ont eu lieu du 12 au 16 juin 2023 à Seattle (États-Unis d'Amérique), notamment les travaux du comité exécutif de l'AICA qui a examiné les activités et projets menés par différents groupes de travail tels que :

- le comité implémentation et évaluation (IAC)
- le comité d'élaboration des politiques (PDC)
- le groupe de pilotage sur les risques climatiques
- le comité macroprudentiel (MPC)
- la *task force* qui travaille sur la planification stratégique et les perspectives financières de l'AICA
- Le champion « diversité, équité et inclusion (DEI) ».

En conclusion de son intervention la Présidente du GCAF a rappelé que la prochaine assemblée générale annuelle et conférence annuelle de l'AICA se tiendront à Tokyo du 6 au 10 novembre 2023, appelant les membres du GCAF qui y prendront part à se manifester auprès du bureau du GCAF en vue de l'organisation d'une éventuelle rencontre en marge de ces manifestations.

François Tempé, vice-président du *Resolution Working Group*, a présenté les projets de modification des standards (PBA 12.3 et PBA 16.15) sur la planification de la résolution et du rétablissement (*resolution and recovery planning* ; plans de résolution et plans préventifs de rétablissement). Jusqu'à présent, les standards traitant de ces « *plannings* » concernent seulement les IAIG, *International Active Insurance Groups* ou « grands groupes internationaux d'assurance », c'est-à-dire les groupes actifs dans (au moins) 3 pays et ayant un total de bilan supérieur à 50 Md US\$ —excluant de ce fait les assureurs « systémiques » de régions ou continents entiers, comme l'Amérique latine ou l'Afrique (à l'exception de l'Afrique du Sud). Les nouveaux standards (PBA) 12.4 et 16.16 proposés étendraient l'obligation de planification à tous les assureurs systémiques, quelle que soit leur taille et leur internationalité (cf. présentation).

## Représentation francophone de l'Afrique sub-saharienne au Comité exécutif (ComEx) de l'AICA.

Les règles de l'AICA (*Member Handbook*, « manuel des membres ») prévoient 2 représentants de la région Afrique sub-saharienne au Comité exécutif de l'AICA. Actuellement, ces représentants sont le Kenya (environ 57 millions d'habitants) et la Namibie (environ 3 millions d'habitants) ; par comparaison, CIMA ≈ 200 millions d'habitants, RD Congo ≈ 110 millions d'habitants. Le même « manuel des membres » prévoit que chaque région sélectionne ses représentants par un processus « délibératif et transparent ». Le SG CIMA relève qu'il serait logique qu'un des 2 représentants de l'Afrique sub-saharienne soit issu d'une juridiction francophone. Par exemple (mais sans exclusive), issu de la CIMA, qui couvre 14 pays... Ce point de vue est largement partagé en réunion, qui constate également que nul ne sait au juste selon quel processus le Kenya et la Namibie ont été sélectionnés... → un courriel pourra être proposé aux membres directs sub-sahariens de l'AICA présents en réunion (Burundi, CIMA, RD Congo, Togo), à adresser au secrétariat général de l'AICA.

**Actualisation.** Le coordinateur francophone a interrogé le secrétariat AICA sur (i) qui était le coordinateur régional AICA pour l'Afrique subsaharienne au ComEx de l'AICA et (ii) les modalités selon lesquelles Kenya et Namibie avaient été désignés pour représenter l'Afrique sub-saharienne au ComEx. Secrétariat AICA a répondu (i) que le coordinateur de l'Afrique sub-saharienne était l'IRA (*Insurance Regulatory Authority*) du Kenya, et que les représentants de l'Afrique sub-saharienne au ComEx avaient été désignés « par procédure écrite auprès de tous les membres sub-sahariens de l'AICA ». Secrétariat AICA a indiqué n'avoir pas plus de détails et a invité à se rapprocher d'IRA Kenya pour plus d'informations.

## Présentation de la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) en Tunisie

CGA Tunisie a présenté la stratégie nationale d'inclusion financière en Tunisie. Le CGA Tunisie (Mme Jouda Khemiri) a présenté :

(i) l'état des lieux de l'inclusion financière en Tunisie, décrit notamment par des indicateurs de la répartition de la population entre les Institutions Financières Formelles, et des indicateurs de l'utilisation des services digitaux et de la perception de l'utilité des différents services financiers formels.

(ii) les piliers de la SNIF tunisienne ainsi que les actions déjà concrétisées par les différents intervenants en relation avec l'inclusion assurantielle à savoir par exemple l'extension de la liste des intermédiaires aux institutions de micro finance IMF ainsi que la fixation de la liste des branches d'assurance distribuées par les IMF et la signature d'une convention de coopération et d'échange de données entre CGA et ACM.

(iii) les dispositions juridiques en relation avec le développement de l'inclusion assurantielle proposées au niveau de la loi sur l'inclusion financière et dans le projet de la refonte du code des assurances. Ces dispositions sont en relation avec les piliers de la SNIF qui sont le renforcement de la protection du consommateur, la proximité des services financiers, le renforcement des autorités de contrôle et l'éducation financière.

## **Les assurances obligatoires en RDC**

ARCA RDC a présenté les assurances obligatoires en RD Congo et les modalités du contrôle de leur respect.

## **Conclusion, prochains travaux, prochaines réunions**

Une réunion en présenciel aura lieu la semaine du 29 janvier 2024 à Paris —commençant probablement le mardi 30 janvier. Un sondage questionnera les Membres sur leurs préférences de dates.

Une réunion en distanciel devrait être programmée à l'automne (probablement fin septembre ou début octobre).